

Le conseil départemental

- Met en œuvre les orientations politiques nationales et définit dans ce cadre les orientations départementales de l'APF
- Donne un avis préalable sur les projets du département soumis au conseil d'administration.
- Est à l'écoute des adhérents et valide les initiatives.
- Se tient informé des activités et des animations des groupes relais.

Représentations

-En Préfecture :

CDCPH / Conseil Départemental Consultatif des Personnes handicapées.

CDSA / Sécurité Accessibilité

COPEC (Egalité des Chances) + Service publics

-Commissions (inter) Communales pour l'accessibilité

-MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapée

-Santé et Autonomie : CRSA : représentation usagers en conférence territoire 04 + CRUQ et Conseil de Surveillance hôpitaux

Délégation 04



Tests transports LER

Accueil Du lundi au vendredi
de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Pour joindre La Directrice
de la délégation

Mme SUNER : 04 92 71 74 50

Le Représentant départemental Mr
QUARANTA Laurent: 06 85 94 11 98

Nous contacter:

Résidence « Les Heures Claires »
04100 MANOSQUE

Téléphone : 04 92 71 74 50

Site internet : www.apf04.fr

Courriel : dd.04@apf.asso.fr

Facebook : Apf Délégation Ahp

Délégation départementale des Alpes de Haute-Provence



*Pour l'écoute et la reconnaissance
des attentes spécifiques et des
droits des personnes en situation de
handicap moteur et de leur famille*

Notre Equipe



L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble 32 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 11 000 salariés.

L'APF milite activement au niveau nation et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture.



Nos missions associatives

Œuvrer pour favoriser l'égalité des chances et la démarche citoyenne des personnes en situation de handicap

- Information et sensibilisation
- Défense des droits, représentation et revendications
- Implication des partenaires sociaux, institutionnels et politiques
- Action de lutte contre l'exclusion et la discrimination



Nos propositions

- **Accueil** : écoute et soutien aux personnes en situation de handicap et leur famille ...
- **Appui / conseil individualisé** : accompagnement des démarches administratives, aide à l'accès au logement, visites à domiciles ...
- **Activités collectives** : cafés associatifs (Manosque et Digne), sorties culturelles en partenariats avec des collectivités locales, des clubs sportifs et des associations à vocation socioculturelle.



- **Mise à disposition de matériels** : aides techniques, fauteuils roulant pour prêt, essai et mise à disposition. Prêt auprès des partenaires à fin de faciliter les transferts et pour la réalisation d'actions de sensibilisation et de formation.

Nos actions

- Actions de revendication : Tests sur les terrains des moyens de transports et de l'accès à la culture
- Organisation d'ateliers et de rencontres thématiques : santé, logement, transport et mobilité, connaître ses droits ...
- Formation / sensibilisation : des bénévoles, des partenaires prestataires de services (agents d'accueil, chauffeurs de bus) ...
- Participation aux politiques locales : Schémas directeurs d'accessibilité des transports, PAVE (Plan d'accessibilité de la Voirie et des Espaces de Vie) PDU (Plan de déplacement doux), Programmes Habitation.

La délégation des Alpes de Haute Provence en chiffre ...

- 100 adhérents (cotisation à jour)
- Plus de 2000 donateurs
- 10 bénévoles réguliers auxquels s'ajoutent des bénévoles ponctuels
- 4 salariés (1.65 équivalent temps plein, directeur et comptable mutualisés avec la délégation APF des Hautes-Alpes) .

Le Conseil APF de Département 04 :

Laurent QUARANTA : Représentant 04 (Cf 5)

Gérald STAS : Suppléante 04 (Cf 4)

Béatrice AUGE, (Cf 1)

Chantal MARCONCINI, (Cf 3)

Eric DELOY (Cf 2)

L'équipe salariée

D

Directrice : Léa SUNER (Cf 7)

Comptable : Virginie BUSCAT

Agent d'Accueil : Murielle GIUGGIOLA (Cf6)